

# POUR

## PARTICIPER À LA VIE DE L'ÉGLISE, JE FAIS UN DON RÉGULIER AU DENIER !

### Mandat de prélèvement SEPA

Merci de compléter les différents champs et de retourner ce bulletin daté et signé, **accompagné de votre Relevé d'Identité Bancaire (obligatoire)**, à l'aide de l'enveloppe réponse jointe.

### J'inscris mon soutien à la mission de l'Église dans le temps :

J'autorise l'Association diocésaine de Nîmes à demander à ma banque de prélever sur mon compte :

chaque mois       chaque trimestre

Je donne :

10 € (soit 3,40 €)       20 € (soit 6,80 €)  
 30 € (soit 10,20 €)       autre : ..... €

après réduction  
fiscale de 66 %

Je recevrai une fois par an un reçu fiscal récapitulatif de mes dons.

### Mes coordonnées

Mme     M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

E-mail : (facultatif) .....

Téléphone : (facultatif) .....

Paroisse : (facultatif) .....

Fait à : .....

Le ..... / ..... / .....

Signature : (obligatoire) \_\_\_\_\_

### POURQUOI OPTER POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ?

Le prélèvement automatique vous permet de répartir votre soutien à l'Église tout au long de l'année.

Facile à mettre en place, il aide le diocèse à suivre le rythme de ses dépenses et facilite la gestion de sa trésorerie.

**C'est pourquoi, nous vous encourageons vivement à choisir ce mode de soutien !**

N° ICS: FR50ZZZ410681

RUM : (ne pas remplir) .....

À réception de ce mandat, l'Association diocésaine de Nîmes vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements et les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement (notamment vos droits au remboursement).

# MON DON AU DENIER EN PRATIQUE



## COMMENT DONNER AU DENIER



### Par chèque

à l'ordre de l'Association diocésaine de Nîmes et en l'envoyant, accompagné du bulletin de don complété, dans l'enveloppe réponse jointe.



### Par prélèvement automatique

pour répartir votre soutien à l'Église au fil de l'année : en envoyant le bulletin de don régulier rempli, dans l'enveloppe réponse jointe.



### En ligne

par carte bancaire, sur [donnons-gard-catholique.fr](https://donnons-gard-catholique.fr)



Conception: Alteriade pour la CEF  
Photos: Mathilde Rambaud - Grigory Buev / Adobe Stock

## MON AVANTAGE FISCAL

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu, vous pouvez déduire de votre impôt 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

Un reçu fiscal vous sera adressé dans les plus brefs délais.

PAR  
EXEMPLE :

**34 €**  
= ce que  
votre don  
vous coûte  
réellement

Votre don de  
**100 €**  
au Denier

**66 %**

**66 €**  
= le montant  
de votre  
réduction  
fiscale



Association diocésaine de Nîmes  
3 rue Guiran  
30017 Nîmes Cedex  
[donnons-gard-catholique.fr](https://donnons-gard-catholique.fr)

Votre contact :  
Hélène FORT LOISEAU  
[denier@eveche30.fr](mailto:denier@eveche30.fr)  
04 66 36 33 61





**POUR**

**NOURRIR NOTRE FOI.**

L'Église ne vit que de dons.

**Donnez sur**

**[donnons-gard-catholique.fr](https://donnons-gard-catholique.fr)**



le Denier



# TOUS UNE BONNE RAISON...

Nous sommes invités chaque année à soutenir la mission de l'Église en participant au Denier. Aujourd'hui, seul 1 catholique sur 10 participe au Denier de l'Église.

**Pourtant, nos dons sont essentiels :**

## POUR QUE L'ÉGLISE NOURRISSÉ NOTRE FOI

- > **Aux grands moments de notre existence**, par les sacrements que nous recevons (communion, sacrement des malades..).
- > **Tout au long de notre existence**, par l'accompagnement de nos vies spirituelles.
- > **Dans nos communautés**, unies par le Christ et à sa suite.



### POUR donner les moyens d'agir aux prêtres de notre diocèse, votre don permet :

- > D'assurer le traitement de nos prêtres, curés de paroisse ou en mission dans notre diocèse.
- > D'accueillir dignement tous les prêtres qui viennent de l'étranger pour nous servir.
- > De prendre en charge les besoins spécifiques des prêtres âgés de plus de 75 ans.

Dans notre diocèse, on compte 88 prêtres à notre service, dont 35 ont plus de 70 ans.

## POUR QUE L'ÉGLISE PUISSE SERVIR NOS FRÈRES ET SŒURS SOUFFRANTS

- > **En étant présente à tous les âges de la vie**, de la naissance à la mort.
- > **En se tenant aux côtés de chacun dans les épreuves** : solitude et isolement, handicap, maladie, deuil, épreuve personnelle...
- > **En agissant partout où cela est nécessaire** : à domicile, dans les hôpitaux, les EHPAD, les prisons...



### POUR assurer la présence de l'Église, votre participation permet :

- > De rémunérer tout le personnel laïc des services ou en mission dans les différentes pastorales (catéchèse, funérailles..).
- > De financer tous les besoins de formation et de fonctionnement au service de la mission.

Dans notre diocèse, 19 personnes sont rémunérées grâce au Denier et 27 diacres se mettent gratuitement au service de leurs frères.





# BON À SAVOIR :

## les différentes ressources de l'Église pour agir

L'Église ne reçoit de subvention ni de l'État ni du Vatican. Elle ne vit que des dons des fidèles.



### LE DENIER

Pour rémunérer les prêtres et laïcs engagés au service du diocèse.

### LA QUÊTE

Pour couvrir les dépenses de fonctionnement de votre paroisse : chauffage, électricité et entretien courant des locaux.



### LE CASUEL

Pour financer les frais liés à certaines cérémonies (baptême, mariage, funérailles..).

### OFFRANDES DE MESSE

Pour participer à la rémunération des prêtres par une offrande libre lors du dépôt d'une intention de messe.



## POUR QU'ELLE PORTE AU MONDE LE MESSAGE DU CHRIST

- > **Un message d'Amour et de Paix**, de respect de la vie et de la création.
- > **Un chemin de vie**, proposé à tous ceux qui veulent se rapprocher du Christ.
- > **L'espérance comme guide**, dans un monde troublé par la désunion et les conflits.



### POUR que la Parole du Christ soit annoncée, votre soutien permet :

- > **De financer la formation des séminaristes.**
- > **De donner accès aux sacrements à tous ceux qui veulent connaître le Christ et marcher à sa suite.**

On compte 2 séminaristes .  
1705 baptêmes (enfants, adolescents et adultes confondus)  
et 473 mariages ont été célébrés dans notre diocèse en 2024.

# POUR

## PARTICIPER À LA VIE CONCRÈTE DE L'ÉGLISE, JE DONNE AU DENIER !

### › Par chèque

Je remplis ce bulletin et l'envoi, à l'aide de l'enveloppe réponse jointe, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Association diocésaine de Nîmes.

Je donne :

- 50 € (soit 17 €)     100 € (soit 34 €)  
 150 € (soit 51 €)     300 € (soit 102 €)  
 autre : ..... €

*après réduction  
fiscale de 66 %*

### › En ligne

par carte bancaire sur

[donnons-gard-catholique.fr](https://donnons-gard-catholique.fr)

> C'est simple, rapide et sécurisé.

### › Par prélèvement automatique

Je soutiens l'Église à mon rythme et selon mes moyens.

Je consulte les informations et je remplis le bulletin de soutien au verso.

### Mes coordonnées

Mme     M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

E-mail : (facultatif) .....

Téléphone : (facultatif) .....

Paroisse : (facultatif) .....

Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association diocésaine de Nîmes pour la gestion des donateurs. Elles seront conservées pendant la durée légale et destinées au service de l'économat diocésain. Conformément à la loi Informatique et Libertés et au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'Association diocésaine de Nîmes à [rgpd@eveche30.fr](mailto:rgpd@eveche30.fr). L'Association diocésaine de Nîmes s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case